

J U I L L E T 2 0 1 5

Gazette Alloise

n°5

EDITO



www.alles24.fr

Depuis plusieurs jours déjà, le printemps a laissé place à l'été. Les bienfaits du soleil ne sont plus à prouver sur notre mor'alles alors profitons en !!!

Malgré l'arrivée des beaux jours, nous essayons toute l'année, avec nos moyens, d'apporter à notre village de nouvelles énergies pour en faire un lieu où il fait bon vivre ensemble. La solidarité entre les jeunes et les anciens, la convivialité et l'amitié doivent perdurer pour améliorer la vie de tous les habitants.

Pour cela, nous retrouverons cet été notre habituelle fête votive, qui je l'espère, sera un bon moyen pour chacun de se retrouver et de partager un agréable moment.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Ingrid Marchés

La Loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République)

Le moins que l'on puisse dire c'est que cette loi n'est pas à la une de nos médias, mais son application peut radicalement changer la vie de nos campagnes.

Pour faire court, cette loi a vocation à supprimer non pas la commune mais bien tout pouvoir de décision de cette cellule de base de la démocratie.

Progressivement, lois après lois, le législateur, trop souvent dépossédé de sa liberté de conscience et de vote, est amené à voter des textes qu'il ne soutient pas.

Cette loi réduit progressivement à néant la clause générale de compétences des communes, elle propose la désignation des représentants des communes à l'intercommunalité par un scrutin distinct de l'élection municipale (c'est la modalité la plus hostile à la commune puisqu'elle ferait des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) des entités à part des conseils municipaux).

Elle organise la mise sous tutelle de la commune par l'intercommunalité. Elle donne la possibilité à une EPCI de décider à la « majorité qualifiée » de l'unification des impôts communaux.

Elle fixe arbitrairement la taille minimale des EPCI à 20000 habitants avec des dispositifs d'adaptations dont la compréhension est complexe.

Elle augmente le nombre de compétences obligatoires et facultatives des EPCI.

Rajoutons à cette loi NOTRe que l'Etat baisse les dotations aussi bien au niveau des communes que des EPCI, qu'il veut créer des sortes de « super commune » de plus de 1000 habitants sans aucun lien avec les réalités locales.

Il est vrai qu'il faut mutualiser les moyens et nos anciens élus du territoire l'avaient bien compris, ils n'ont pas attendu que nos chers dirigeants se réveillent pour créer des communautés de communes mais à l'échelle humaine et elles fonctionnaient bien.

Aujourd'hui on veut du gigantesque et on a du mal à maîtriser les coûts, la gestion et toutes les compétences. L'Etat décentralise et se débarrasse de compétences et il nous demande de recentraliser sur nos territoires.....où est l'erreur !!!

Pour le moment le Sénat a retoqué certains aspects de cette loi, l'Union des Maires de France s'est mobilisée dans diverses actions.

Tous les conseillers municipaux qui animent la vie locale, de façon quasi bénévole constituent une force extraordinaire au service de la population et un lien social de proximité auquel il serait criminel de porter atteinte en ces périodes difficiles.

Une motion a été envoyée à toutes les municipalités de France afin de faire entendre notre voix et le conseil municipal de ALLES à l'unanimité a décidé de se mobiliser en signant cette motion.

RESULTAT DES EXAMENS

La municipalité félicite les lauréats :

Elise Bonvallet (baccalauréat), Elina Dehors (baccalauréat), Maëva Hervé (brevet des collèges), Theau Lampin (BEP vente), Paul Muller (brevet des collèges), Emma Roque (baccalauréat) ,Remi Rougier (brevet des collèges) ainsi que Celia Franco (brevet des collèges) Lucas Muller (BEP)

Nous souhaitons à tous nos jeunes lauréats une bonne réussite pour l'avenir mais avant tout de bonnes vacances.

EN BREF

INFO TENNIS

Les nouvelles clés sont disponibles à la mairie aux heures d'ouverture.

Les personnes ayant celle de la saison dernière sont priées de bien vouloir les redéposer au secrétariat.

Les tarifs pour la saison 2015/2016 restent inchangés.

L'association «Périgord-Rail Plus» a tenu son assemblée générale annuelle le 30 Mai 2015 à la mairie du Buisson. Depuis plus de 150 ans le chemin de fer dessert le Périgord en le traversant dans les 4 directions cardinales qui se croisent à Périgueux et le Buisson. Détruire une partie de ce maillage judicieusement réalisé par d'habiles précurseurs porterait un grave préjudice à l'économie du département et de la région.

L'association qui a pour objet de défendre et de promouvoir un moyen de transport écologique et sûr, a révélé des études qui visent à supprimer la liaison vers Agen. Elle a rappelé qu'après la suppression des tramways dans les villes, on les reconstruit à grands frais, et elle a fait remarquer que des pays comme le Japon ne cessent de développer et améliorer leur réseau ferroviaire.

Le Président, JF Martinet a souligné la désertification progressive des communes rurales où il est de plus en plus difficile de maintenir des services médicaux adaptés et où les services de l'état et les zones d'activité économique s'éloignent toujours plus. Dans ces conditions supprimer les lignes ferroviaires, réduirait encore plus la mobilité de ceux qui en ont le plus besoin, les scolaires et les chercheurs d'emploi. «Périgord-Rail Plus» a fait à la Région des propositions d'adaptation des dessertes TER de la Dordogne pour 2017.

RPI Alles Limeuil Paunat St Chamassy

A la rentrée 2015 le RPI comptera 91 élèves qui seront répartis sur les quatre écoles du regroupement.

Alles (19 élèves), Limeuil (22 élèves), Paunat (23 élèves) et St Chamassy (27 élèves).

Sur l'ensemble du RPI il n'y aura qu'un seul changement d'enseignant. En effet Joséphine Deleu sera remplacée par Robin Debatisse à l'école de Alles.

Du nouveau pour la commune !!

Suite au désengagement de la commune de Alles pour ce qui concerne l'entretien du bourg, le conseil municipal a décidé de se doter d'un engin performant et robuste, à savoir un tracteur-tondeuse de marque Hustler. Un appel d'offre a été lancé et c'est l'entreprise Canabat de Siorac qui a été choisie. La municipalité a aussi fait l'acquisition d'une remorque, indispensable pour le déplacement de l'engin.



Laurent notre cantonnier sur son «fier destrier»

RAPPEL TARIFS SALLE DES FETES

A compter du 1 er juillet 2015 les tarifs de location de la salle des fêtes sont de :

80€ pour les habitants de la commune

250€ pour les non habitants de la commune

Pour toute location de la salle il est possible de louer la tireuse à bière pour un supplément de 20 euros.

Il fait bon vivre à Alles

Pour cette édition, nous avons fait connaissance avec un couple de gens charmants: Liliane et Maurice Dannely. Liliane est née en 1925 et Maurice(bien plus jeune) en 1926 !! Tous deux sont originaires de la région parisienne où ils ont passés toute leur vie. Ils se sont rencontrés pendant une colonie de vacances Liliane faisant office d'infirmière et Maurice de maître nageur. Apparemment la suite a été plutôt compliquée et après plusieurs tentatives, leur mariage a eu lieu en 1951. Deux enfants sont nés de cette union, François 61 ans et Claire 57 ans.

Durant une bonne partie de sa carrière professionnelle, Liliane a dirigé une crèche et en parlant avec elle on peut constater à quel point elle a aimé s'occuper des tout petits, quant à Maurice, après quelques années de travail chez différents employeurs, sa formation de fraiseur mouliste, lui a permis de monter sa propre entreprise à St Ouen. Quelle ne fut pas ma surprise quand Maurice m'a dit que le marché du travail de cette époque (années 1960,1970) lui a permis de compter jusqu'à 180 employés !!!

Et la Dordogne dans tout ça ? Liliane m'a expliqué qu'une de ses anciennes professeurs lui vantait souvent les mérites de cette belle région et c'est tout naturellement qu'ils se sont mis à la recherche d'une propriété. En 1973, par hasard, Maurice se trouvant dans le coin, poussa la porte d'une agence immobilière et l'une des maisons visitées lui plût instantanément, ce que j'arrive à comprendre. Cette demeure située au lieu dit «basse grèze», bénéficie d'une vue magnifique sur la vallée de la Dordogne. Bien sûr, il a fallu de nombreux travaux pour aménager cet endroit, et en 1983 ils décidèrent que le temps était venu pour eux, et depuis ils coulent des jours heureux dans cet endroit superbe .

Maurice a décidé de s'investir dans le milieu associatif en étant trésorier du comité des foires du Buisson, et n'a pas ménagé sa peine en intervenant aux côtés des personnes âgées du bourg pour différentes tâches, et les aider dans la vie de tous les jours .



Liliane et Maurice

Le week end du 27 et 28 juin a eu lieu le traditionnel ball trap organisé par l'association des chasseurs de Alles. Comme d'habitude depuis quelques années, cet événement se passe au lieu dit Lescurade sur les terres du toujours souriant Gérard Courrége. L'organisation fut parfaite, comme à l'habitude, pour que cette fête soit réussie.



De nombreux tireurs se sont affrontés jusque tard dans la nuit, rivalisants d'adresse que n'émoossaient pas de fréquents passages à la buvette où étaient servies de délicieuses bières (sans alcool !!!!!!!)

Fête des Ecoles



Comme chaque année, la fin de la période scolaire est marquée par un spectacle des enfants du RPI sous la houlette des institutrices, et cette année c'est Paunat qui a accueilli la manifestation. Comme le temps le permettait, c'est dans la cour de l'école que le spectacle a eu lieu devant un parterre de parents ravis par la prestation de leur progéniture !!!!



L'été à

Voici le calendrier des événements qui auront lieu en Juillet-Août:

Don du Sang:

Est-il besoin de rappeler à quel point c'est important de donner son sang !!

- 11 septembre à Journiac
- 16 Novembre au Bugue

10 ème Soirée de la Jeunesse Alloise

Le vendredi 2 Octobre 2015, à 20h 30 aura lieu à la Salle des Fêtes de Alles une soirée occitane animée par le groupe folklorique « Los Cordillous del Bugua ».

L'ambiance musicale sera assuré par les « Amis d'Alles »

Au menu, châtaignes, oreillettes et vin bourru offerts.

Participation : 5 Euros

centre de création



centre de
création

camp de jour **CIRQUE**

Du 17 au 21 août 2015

Pour les jeunes de 7 à 17 ans,
à Alles-sur-Dordogne!
au centre de creation

5 jours d'une expérience créative unique pour découvrir les techniques de base des arts du cirque !

Trapèze • Corde lisse • Acrobatie • Équilibre sur mains • Fil de fer • Jonglage • Chorégraphie • Stretching & mise en forme

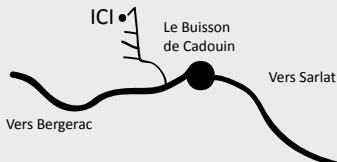
Côtoyer l'univers du cirque est un moyen merveilleux d'améliorer la coordination, la confiance en soi, et d'apprendre à vivre et travailler en équipe, tout en s'amusant et en acquérant de nouvelles compétences.

Au choix : à la journée (10€), ou le stage complet de 5 jours (50€).

SUR RÉSERVATION SEULEMENT !

Centre de Création
« Les Joncailles »
24480 Alles-sur-Dordogne
Tél. : 05.53.24.04.85
www.centredecreation.com
contact@centredecreation.com

 ENGLISH
SPOKEN



toutes les 30 minutes de 19h à 22h. Une buvette
mail:contact@centredecreation.com

Vous êtes maintenant tous au courant que nous avons la chance de posséder à Alles une école des métiers du cirque, et en ce mois d'Août, Abigail et Paul nous proposent un stage d'initiation aux techniques du cirque pour les jeunes, suivi de « Red Fest » du 27 au 30 Août.

Nous vous encourageons à venir nombreux assister à cette représentation exceptionnelle où vous pourrez admirer des artistes venus du monde entier: Irlande, Italie, Canada, Grèce et Angleterre.

Le festival, 2ème du nom, est en accès libre et gratuit, néanmoins les personnes qui souhaiteront faire un don seront les bienvenues !! Il est possible de se garer sur le site et vous pourrez passer la soirée au festival au rythme d'un spectacle sera à votre disposition sur place.

Alles

Fête Votive

Le Dimanche 2 Août sur la plage de Sors

Comme chaque année, la commune de Alles vous propose de venir à sa fête au bord de la rivière avec au programme cette année :

10H: Concours de pêche

12 h : Apéritif

14 h : Concours de Pétanque

15 h : Animations pour petits et grands
(structure gonflable, jeu en bois , etc...)

20 H : Repas traditionnel

Tourain, Melon au moelleux local , Jambon de Pays, Jambon braisé et ses légumes, Fromage, Dessert, Café et Vin compris.

N 'oubliez pas d'apporter vos couverts !!!

23 H : Feu d'Artifice sur la plage

Adulte : 18€ Enfant de moins de 12 ans : 8€

+

+Réservations : Permanences en mairie du 27 au 31 Juillet auprès de nos jeunes membres ou Nadège : 06.60.61.45.93 / Stan : 06.80.27.59.07

Gaëlle : 06.43.94.94.20

Ou encore par mail : festivalles@yahoo.fr



Le cynips

Il y a encore quelques temps, j'ignorais le nom de cette charmante bestiole jusqu'au jour où j'ai constaté que sur les feuilles des châtaigniers et plus précisément aux aisselles, se développait une espèce de gale rougeâtre. En effectuant quelques recherches, (merci internet), j'ai tout de suite reconnu le responsable, c'est un hyménoptère qui porte le nom scientifique de *Dryocosmus Kuriphilus*, de la famille des cynipidés.

D'origine asiatique, ce parasite s'est peu à peu répandu à travers le monde et est arrivé en Italie en 2002, présent en France depuis 2006.

Une femelle vit une quinzaine de jours et pond une centaine d'oeufs à raison de 4 à 5 par bourgeons. Une bonne trentaine de jours après la ponte, les larves apparaissent puis se développent pendant l'automne et cessent leur croissance pendant tout l'hiver. Ce n'est qu'au printemps qu'elles se réveillent, au moment du débourrement des bourgeons, en créant des gales. Comme les larves sont installées dans les bourgeons, une gale se forme à la place d'une pousse et lorsque les bestioles sortent des gales, les jeunes branches ressemblent à du bois mort. L'arbre perd plus ou moins de sa vigueur, la production de châtaigne diminue fortement, voire totalement. C'est un ravageur spécifique qui est considéré, au niveau mondial, comme l'ennemi N° 1 des châtaigniers .

Actuellement, il n'existe aucun traitement préventif mais des études sont faites depuis quelques années avec un prédateur nommé *Torymus sinensis*. A priori, c'est le seul qui permettrait de réguler le nombre de cynips. Ces recherches datent de 1982 au Japon, les premiers lâchés ont été effectués en Italie courant 2005. En France, la lutte est également en cours, de nombreux lâchés ayant été effectués en 2015 malheureusement c'est une lutte qui coutre très cher et actuellement c'est la seule solution pour sauver la castanéiculture.



Exemples de gales en plein développement



Charmante bestiole !!!

Le cynips (suite)

Après avoir pris de plus amples renseignements, j'ai appris qu'il existait une entreprise en Dordogne qui commercialise le Torymus donc j'ai pris contact et voici la marche à suivre:

Tout d'abord, les lâchés de Torymus ont lieu au début du printemps quand les premières feuilles commencent à poindre. Les personnes qualifiées de l'entreprise viennent déposer des insectes sur les parcelles concernées. Les Torymus se mettent à pondre dans les gales et les larves de notre sauveur dévorent les larves du Cynips .

Evidemment, tout cela a un coût et pour un lâché il vous en coûtera la somme de 160€ TTC répartie en 2 chèques, l'un de 110€ TTC pour le Torymus et l'autre de 50€ TTC, participation au financement de la lutte collective: organisation et pilotage de l'action, information, collecte des gales, suivi de l'implantation du Torymus.

Toutes les informations nécessaires se trouveront dans la dernière gazette de l'année afin de

Brûlage des déchets – Suite et fin

Question : Les particuliers peuvent-ils faire brûler leurs déchets verts ou autres ?

C'est absolument interdit pour les professionnels.

Réponse de M. JF VAUDOISOT
Ingénieur à l'ARS – DT 24 Santé Environnement

« Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-dessous les éléments d'information relatifs aux brûlages des déchets verts des particuliers.

En premier lieu, l'arrêté préfectoral du 14 mars 2013 réglemente le brûlage de déchets végétaux à l'intérieur des zones sensibles au risque incendie de forêt (la définition de ces zones sensibles est donnée à la page 4 de l'arrêté). Ainsi, dans ces zones il est interdit d'allumer un feu durant les périodes allant du 15 février au 15 mai et du 15 juin au 15 octobre. En dehors de ces périodes, l'incinération des déchets végétaux est tolérée à condition de respecter les prescriptions destinées à limiter le risque d'incendie (page 5). Le titre 4 (page 8) précise, par ailleurs, qu'en cas de conditions climatiques particulières, le préfet peut modifier ces périodes. Pour plus d'information sur ce texte, vous pouvez contacter le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Dordogne.

Le second arrêté préfectoral a pour but de protéger la santé publique. Ainsi l'article 84 du Règlement sanitaire départemental interdit le brûlage des déchets d'une manière générale. En effet, cette pratique peut avoir un impact sur la santé, constituer un trouble de voisinage et dégrader la qualité de l'air. Toutefois, l'arrêté préfectoral du 8 août 1989 introduit une tolérance pour le brûlage des **déchets verts secs et non souillés** à condition que cette action n'entraîne pas de nuisances pour les riverains. Le brûlage pourra se faire préférentiellement entre 10h et 16h30 (période pendant laquelle les conditions atmosphériques sont les plus favorables à la dispersion des fumées). Cependant, cette pratique devrait être limitée (notamment en cas de pic de pollution atmosphérique) puisque des solutions alternatives existent : paillage, compostage ou gestion collective (déchetterie ou collecte en porte à porte).

Enfin, il est important de souligner que ces textes s'appliquent aux particuliers et non aux professionnels (paysagistes,

Si des riverains subissent des nuisances avérées par les fumées des brûlages, ils peuvent, s'ils le désirent porter plainte à la Gendarmerie en mentionnant l'arrêté préfectoral du 08 août 1989.



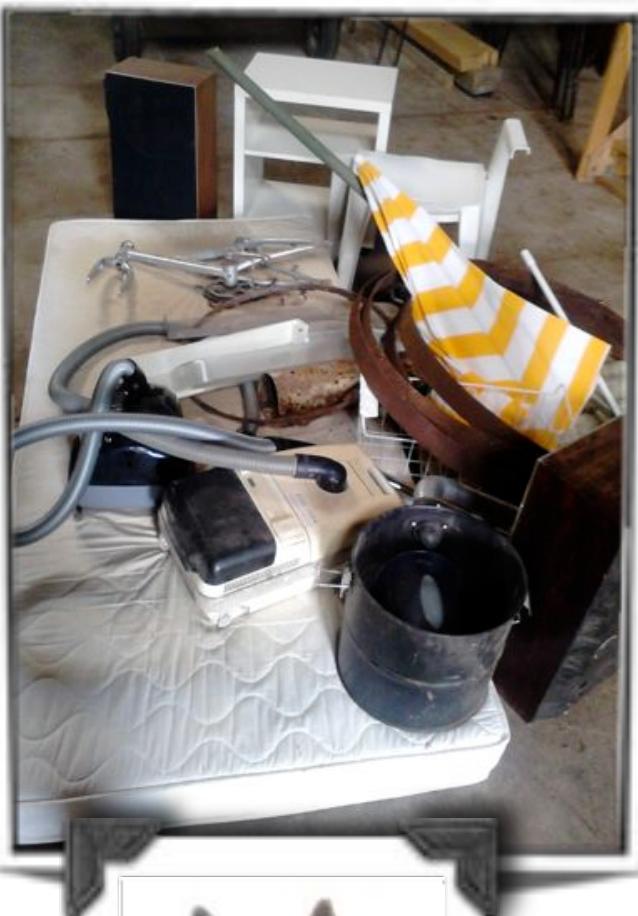
Le 18 Avril
a eu lieu dans la
salle des Mariages
de Alles, une
exposition
d'oeuvres réalisées
par les enfants de
l'école du village.
C'est dans l'atelier
de Christine Robert, la potière de Limeuil, qu'ont été créées de
magnifiques pièces: statuettes humaines et animales, bols et
autres contenants, fresques, le tout suivant les techniques
de La Préhistoire et de l'Antiquité. De nombreux visiteurs ont
pu apprécier la qualité du travail fourni par les
enfants, encadrés par notre institutrice Joséphine
Deleu.





Il est rappelé aux habitants de Alles que les points de collecte des déchets ne sont en aucun cas des déchèteries libres et que l'on ne peut pas y déposer ce que l'on veut . Un ramassage des encombrants est organisé 2 fois par an et il n'entre pas dans les attributions de notre cantonnier d'aller à la déchèterie du Bugue en lieu et place de tout un chacun.

Voici un petit florilège de ce qui a été ramassé à Toutvent et à la Gare !!!! Dans certaines communes, des caméras de surveillance ont été installées pour «coincer» les indélicats, va-t-il falloir en arriver à cette extrémité ???



Qui va recevoir le «bonnet d'âne» ?????





FEU DE LA SAINT-JEAN

L'été a commencé comme le veut la tradition par le feu de Saint-Jean ! Le 27 Juin dernier l'association festiv'alles a organisé son premier feu avec l'aide de nombreux bénévoles, qui ont fait de cette soirée un moment agréable et festif. C'est autour d'un repas -grillades que 80 personnes se sont retrouvées avant que petits et grands puissent admirer l'embrasement du célèbre amas de branches. La soirée s'est poursuivie sur la piste de danse dans une ambiance familiale et joyeuse.



Ce Samedi 11 Juillet a eu lieu à Alles une petite fête à l'occasion des 10 ans de l'association «Mémoires et Traditions en Périgord», aux «Salveyries» chez Josette et Gérard Marty. De nombreuses personnes se sont déplacées pour ce bon moment de convivialité en évoquant le folklore occitan et en dégustant des produits locaux.



Rédaction de la «*gazette*» Ingrid Marchés et

Christian Delhon mail : ingrid.marches@hotmail.fr

christian.delhon@wanadoo.fr

Josette et Gérard Marty